

## 60<sup>e</sup> SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Séance ordinaire)

---

**Date :** LE 9 MARS 2020  
**Heure :** 18 h 00  
**Endroit :** Hôpital Pierre-Le Gardeur  
911 Montée des Pionniers à Lachenaie (Auditorium Gisèle-Boyer)

---

1. Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux : séances du 27 janvier 2020 et du 7 février 2020
3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Questions du public\*
5. Information du Président du conseil et du Président-directeur général
6. Comité de vigilance et de la qualité : rapport de la rencontre du 2 mars 2020
7. Comité de gouvernance, éthique et ressources humaines : rapport de la rencontre du 18 février 2020
8. Programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise : ADOPTION
9. Suivi de l'entente de gestion et d'imputabilité 2019-2020
10. Comité d'éthique de la recherche des établissements du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal-métropolitain (CRIR) : arrêt de la contribution

### **AFFAIRES MÉDICALES ET PROFESSIONNELLES**

11. Recommandations du CECMDP du 4 février 2020 et du 25 février 2020
  - 11.1 Démissions et congés
  - 11.2 Octroi de statuts et privilèges
  - 11.3 Chefferie des départements médicaux (*traité à huis clos*)
12. Recommandation du comité exécutif Conseil des sages-femmes du 13 février 2020

### **AFFAIRES FINANCIÈRES**

13. Remplacement des billets à court terme à taux flottant
14. Affaires du conseil
15. Correspondance
16. Date de la prochaine séance : **Le lundi 27 avril 2020**
17. Levée de la séance

*Daniel Castonguay*  
Secrétaire du conseil d'administration  
/sp

#### \* Questions du public – Procédure :

##### 1<sup>re</sup> option : En personne

Toute personne qui désire poser une question doit avoir rempli au préalable, **au plus tard 30 minutes avant la séance**, le formulaire prévu à cet effet à l'entrée de la salle où se tient la séance.

##### 2<sup>e</sup> option : Par courriel

Toute personne qui désire poser une question peut, **le jour-même de la séance du conseil d'administration**, remplir le formulaire en ligne à cet effet. **Le formulaire est disponible entre 10h et 16h.**